

Les plages font place nette tous les matins

PROPRETÉ Chaque jour, tracteurs et râpeaux entrent en action sur les rivages avec un impératif : finir le travail avant neuf heures du matin

Si la météo n'a pour l'instant pas permis aux amateurs d'en profiter pleinement, les opérations de nettoyage quotidien des plages de la commune ont débuté cette année dès le... premier avril. « Ceci dans le cadre des prestations estivales de la délégation de service public attribuée à la société Pizzorno », explique Claude Astore, adjoint à l'urbanisme et aux infrastructures. Depuis lors, le ballet matinal est en place, bien rôdé : « Les plages de Fabrègas, La Verne, Mar-Vivo, Saint-Elme, le Manuréva et l'Eguillette sont nettoyées entre cinq et neuf heures, sept jours sur sept. » Les plages des Sablettes, Mar-Vivo et Fabrègas sont accessibles au tracteur. Celui-ci récolte sur une profondeur de 15 centimètres minimum (les machines ont la capacité de nettoyer jusqu'à 50 cm) les macro-déchets entre les peignes de sa trémie. Ceux-ci sont assez fins pour ne pas laisser passer le moindre mégot... Un agent à pied accompagne le tracteur pour compléter la tâche. Les autres plages sont nettoyées manuellement, au râteau, par des agents. Ce qui est récolté part alors pour la déchetterie. Quid des objets de valeur ? « Les agents n'en trouvent pratiquement jamais. Chaque soir, après que les plages sont vidées, des "chercheurs de trésors" armés de détecteurs de métaux passent par là... »



Entre cinq et neuf heures, les tracteurs entrent en action sur les plages des Sablettes, Mar Vivo et Fabrègas. Ailleurs, des agents manuels assurent l'entretien, quotidiennement. (Photo Laurent Martinat)

Désinfection hebdomadaire

Le contrat prévoit également une désinfection hebdomadaire de la plage en haute-saison.

« Cela consiste à pulvériser de l'eau de mer sur la plage, à raison tout de même de 100 litres minimum par mètre carré », ajoute l'adjoint.

Si le cas se présente, un ragréage est également prévu en cas d'intempéries, telles que les largades,

qui endommageraient les plages. Le service municipal de la propreté s'assure régulièrement que la prestation est bien effectuée.

Ces opérations ont lieu quotidiennement, avec l'impératif qu'elles soient terminées avant neuf heures, jusqu'au 30 septembre.

Ensuite, elles redeviendront mensuelles.

L'occasion de préciser que si les

déchets sur les plages sont parfois amenés par les vagues, ils sont plus souvent l'œuvre d'incivilités, surtout durant la saison estivale. Il n'est pourtant pas bien compliqué d'avoir recours à cette formidable invention - visiblement encore méconnue de certains - que l'on nomme « poubelle »...

L'eau à la loupe

La protection sanitaire des baigneurs mobilise chaque été des centaines d'agents, techniciens et ingénieurs, dans les DDASS. Ce contrôle constitue un programme d'envergure financé à part égale par la commune et l'État. Les eaux prélevées sont analysées par des laboratoires agréés, qui inspectent de près les paramètres microbiologiques et physico-chimiques.

Chaque lieu de baignade ainsi concerné se voit attribuer chaque semaine une « note » allant de A (bonne qualité) à D (mauvaise qualité). Les résultats sont consultables sur le site du ministère de la Santé ⁽¹⁾. A La Seyne, douze plages sont ainsi sous contrôle : Balaguier, La Vernette, Les Sablettes- (chemin Du Rey), Fabrègas, Fabrègas est, La Verne, Mar Vivo (chemin Hermitte), Mar Vivo (poste de secours), Sablettes (poste de secours), Sablettes est, Bœuf et Jonquet. Les plages peuvent évidemment être fermées en cas de pollution, comme cela a été le cas plusieurs fois par saison pour celle de Mar-Vivo ces derniers étés.